



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 juin 2020

Délibération n° 20C/02/02

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
12/06/2020		Présents : 58
Date de publication :	Statutaires : 77	Pouvoirs : 6
24 juin 2020	En exercice : 77	Votants : 64

Objet : ANNULE ET REMPLACE SUITE A UNE ERREUR MATERIELLE

Compte administratif du budget assainissement collectif de l'année 2019.

L'an deux mil vingt, le dix-huit juin à 18h30, le Conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Maignelay-Montigny sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Président.

Etaient présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. Gaignon Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M. BOURGEOIS Jérôme, MME BRUNET Laurette, M. CANDELLOT Bertrand, MME CENSIER Christine, MM CHOQUET Christophe, CONVERS Patrick, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, MM DUBOUIL Bernard, DUMONT Joël, DUPONT Didier, MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MME LACOMBE Isabelle, M LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLECAN Pierre ; MME LARUE Aline, MM LE ROUX Nicolas (suppléant de MME GRIGNON-PONCE Véronique) ; LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE François, MATTE Xavier, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, PLASMANS Thierry, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc) ; SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 59 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : MM Gaignon Christophe et THEOPHILE Pascal

Etaients absents : MME BERGERON Aurélie, MM FOURNIER Alain, GESBERT Laurent, POINSARD Cédric, QUESNEL Gérard, MME SIMON Marie-José, M. VAUCHELLE Patrick.

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. CARRE Christophe (Domfront) à M. MATTE Xavier (Sains-Morainvillers) ;

MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME DRETZ Sandrine (Airion) à M. MERLIN Bernard (Ravenel) ;

M. THEOPHILE Pascal (Saint-Rémy-en-l'Eau) à M. GOURDOU Jean-Pierre (Valescourt) ;

M. RAUZIER Dominique (Saint-Just-en-Chaussée) à M. Frans DESMEDT (Saint-Just-en-Chaussée) ;

Ont été élus secrétaires de séance : M. Eric WAFFELAERT et MME Colette DOLLEZ

Le président Frans DESMEDT demande au doyen de séance, Didier LEDENT, de bien vouloir assurer la présidence de séance pour ce point.

Le Conseil,

Réuni sous la présidence de M. Didier LEDENT, délibérant sur le compte administratif du budget annexe de l'Assainissement de l'exercice 2019 dressé par M. Frans DESMEDT, président de la communauté de communes, après s'être fait présenter les budgets primitifs desdits budgets annexes de l'exercice et ses décisions modificatives ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'état des opérations d'investissement prévues pour 2019 et restant à réaliser ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

DONNE ACTE de la présentation du compte administratif 2019, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation

Chap	Dépenses	1 149 989.99 €	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	396 093.48 €	64	0	0
012	Charges de personnel	72 542.75 €	64	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0.91 €	64	0	0
66	Charges financières	209 513.32 €	64	0	0
67	Charges exceptionnelles	13 334.71 €	64	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	458 504.82 €	64	0	0

Chap	Recettes	2 292 491.72 €	Pour	Contre	Abstention
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 465 400.92 €	64	0	0
77	Produits exceptionnels	415 409.17 €	64	0	0

Accusé de réception en préfecture
060-246000566-20200618-AR-20C0202-DE
Date de télétransmission : 10/09/2020
Date de réception préfecture : 10/09/2020

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	411 681.63 €	64	0	0
Résultat (€)		De l'exercice	Résultat reporté		59
Dépenses		1 149 989.99 €			
Recettes		2 292 491.72 €	604 235.42€	1 746 737.15€	
Solde d'exécution		1 142 501.73€			

Section d'investissement

Présentée au niveau de l'opération, telle que dans l'annexe, la section d'investissement présente un résultat de :

Opérations d'équipement	CA 2019	Pour	Contre	Abstention
Dépense	1 238 405.69 €			
110002. SIVOM DE TRICOT TRAVAUX	1 031 024.10 €	64	0	0
170001. FERRIERES CREATION RESEAU	13 705.76 €	64	0	0
250001. Maignelay Diagnostic RESEAU	21 273.14 €	64	0	0
300001. MONTIERS CREATION DE RESEAU	115 521.12 €	64	0	0
370001. LE PLESSIER S/SJ TRAVAUX ETUDES EQ	3 200.00 €	64	0	0
450002 ST JUST TRAVAUX ETUDES EQUIPEMENT	41 872.50 €	64	0	0
450003 POSTE DE REFOULEMENT	4 754.88 €	64	0	0
990001. EQUIPEMENT	7 054.19 €	64	0	0
Recette	173 990.00 €			
140001. DOMPIERRE STEP	106 580.00 €	64	0	0
300001. MONTIERS CREATION DE RESEAU	67 410.00 €	64	0	0

Opérations non ventilables	CA 2019	Pour	Contre	Abstention
Dépenses	1 478 814.64 €			
040. Opérations d'ordre de transfert entre sections	411 681.63 €	64	0	0
041. Opérations patrimoniales	561 157.50 €	64	0	0
16. Emprunts et dettes assimilées	505 975.51 €	64	0	0
Recettes	3 392 975.06 €			
040. Opérations d'ordre de transfert entre sections	458 504.82 €	64	0	0
041. Opérations patrimoniales	561 157.50 €	64	0	0
10. Dotations, fonds divers et réserves	2 037 799.54 €	64	0	0
13. Subventions d'investissement	108 189.00 €	64	0	0
16. Emprunts et dettes assimilées	53 334.00 €	64	0	0

